



Le piétonnier, pour un cœur de ville apaisé, végétalisé et convivial

Plan de circulation en vigueur le 8 octobre 2026



Fin de l'aménagement du carrefour des rues Saint-Jacques et des Carmes

La pose de la couche de fondation du carrefour se termine ce vendredi. La circulation piétonne sera facilitée puisque l'entièreté du carrefour sera accessible pour la mobilité active (piétons, vélos, trottinettes...). La circulation des véhicules ne sera autorisée qu'après le pavage définitif, et cela, pour éviter que les pavés de bordure ne se déchaussent.

Le pavage devrait intervenir dans les prochaines semaines quand la superficie à paver sera suffisamment importante pour stabiliser le pavage du carrefour.

Les travaux continuent donc dans le reste de la rue à hauteur de l'église Saint-Jacques.

Les commerçants et commerçantes dont l'établissement est situé dans la corbeille pourront dorénavant acheter des tickets pour le parking de l'Hôtel de Ville, valable en soirée, à destination de leur clientèle. Les tickets sont vendus au prix est de 1,25€ (valeur réelle de 2,50€) pour permettre aux clients de ces commerces de bénéficier du tarif soirée gratuitement (valable à partir de 16h30).

Pour toutes informations :

gestion.stationnement@ville.namur.be - 081 24 65 82

Nous suivre



Ville de Namur

Hôtel de Ville, 5000 Namur
pietonnier.namur.be
pietonnier@ville.namur.be

Le piétonnier, pour un cœur de ville apaisé, végétalisé et convivial.



www.enmieux.be



POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information,
[cliquez ici pour vous désinscrire.](#)

